L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 JUILLET 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 21 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Ostern Bros au No 6 de la rue de Chartres, Meubles, Bouteurs et Bridgeplus.

Hoffman Marks & Co. au No 6 de la rue Carondelet—Livre-Journal, Actions et articles de toutes sortes.

IV Veuillez imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", en face du coin des rues Camp et Poydras.

Grand Projet de Dessèchement.

Il apparaît que chaque fois qu'il survient quelque mouvement en faveur du grand projet, l'affaire du lac Pontchartrain et des environs reprend de plus belle. Le but aussi, pour tout de protéger la ville contre la plaine contre les débordements du lac, et l'autre aurait pour but de dessécher même de cette plaine, les marécages inférieurs qui une fois enlevés, rendraient le périmètre de la ville plus riches terres qui constituent le domaine urbain, le protégeraient suffisamment contre les débordements du lac, mais à la condition seulement d'être entretenus avec un grand frais comme sont entretenus les digues du Mississippi. Si on pense à l'inondation du lac, Or on sait certainement que ceux qui content sans cesse les digues du Mississippi; les millions qui sont dépensés pour les entretenir depuis la de la guerre n'ont pas suffi, car toutes les fois que le fleuve monte nous entendons parler de crevasses et d'inondations. Ce qui prouve que ces millions ont été volés, c'est le bill adopté dans la dernière session de la Législature, bill qui autorise une compagnie avec un capital de trois millions dont une subvention du gouvernement de l'Etat serait le fondement et le dividende. Ce dernier était jamais mis à exécution, la partie la plus odieuse de ce bill, c'est que le dépôt accordé à la Compagnie de lever des taxes sur tout le monde sur les habitants de la Nouvelle-Orléans pour protéger des terres à trente et quarante lieues de distance. Les abbés qui viendraient de la sont inviolés et non pas peut croire qu'il se trouvât une assemblée assez ignorante assez brutale pour les en engager sans crainte et pour obéir sans scrupule à la passion d'une poignée de spéculateurs. C'est vrai que la limite constitutionnelle de la dette d'Etat a forcément arrêté l'exécution du bill, exécution qui, on sont aujourd'hui, dépendait entièrement des subsides que les spéculateurs spéculant tirer du trésor public, car eux mêmes ils n'ont rien fait et ne peuvent rien faire. Mais cette limite peut un jour, et les mêmes affranchis qui l'ont supprimé et la clique radicale précédé aux destinées de l'Etat le seront encore.

Dans quelle situation alors se trouvera l'Etat sous le fardeau d'une dette dont la population de trois millions pourrait peine servir l'intérêt? Il est bon de penser que la Louisiane ne compte que trois millions, et 500,000 habitants après.

Un bilan que l'ordonnance soutenue avec le plus de persistance au Conseil de Ville semble prévaloir la ville devancera l'état dans cette voie perilleuse, on la conjoncture même apparaît pas comme vain, car il y a les banqueroutes impudentes ou plus banqueroutes qui n'auraient pas fait, et la banqueroute qui fait chappe qu'aux mains des réfractaires, en laissant subsister les charges auxquelles nous pouvons faire face, le soulagement est chimérique, tout restera taillable à merci et sans fin.

Ignorons comment les revoir des choses dans l'avenir, il faudra l'entreprendre quelques fois et entretenir cependant pas quand, de prime abord et toute expérience, les promoteurs de ce projet demandaient un revêtement pour que cette levée puisse résister aux vagues. Un revêtement de fer! Et cependant on fait les levées du Mississippi et d'Amérique sur les rives du Pontchartrain. Comment payera t-il? Les bords de ces lacs sont plus bas depuis la ville comme ceux du lac de Mexique? Mais le lac est plus haut que la ville et le lac Pontchartrain ne dépasse pas le niveau de la ville. Les matériaux seuls coûteraient des sommes énormes. Les digues ne tiennent dans le Mississippi que parce qu'elles sont protégées par la digue contre les eaux du lac; elles seront encore plus exposées par les eaux de pluie. Aujourd'hui les eaux de pluie disparaissent en partie avec la digue du lac, il faudra en dessécher avec la digue du lac, il faudra en dessécher.

Il est vrai que la conséquence de l'amélioration projetée, c'est la protection d'un côté, mais il faut compter. Nous défions qu'on en ait de bien fort à argument.

Les spéculateurs doivent le savoir mieux que personne qu'ils aient achetés des terres à un prix avec qu'une digue sur le lac, pouvaient les vendre bien cher quand on y ajoutait elle les priverait de leur isolement naturel. Une seule chose manque dans ces terres marais, c'est un assainissement. Il est fomé par des dépôts de l'Mississippi. Mais n'est pas question de cela et nous le voyons pas nous en occuper. Ce que nous affirmons et dire ce sur nous défions nier, c'est que les spéculateurs, en achetant ces marais, ont compter, pour les revendre, sur des dupes qu'ils ont fait des marais, ont compter, pour les revendre, sur des dupes qu'ils ont fait des marais.

Ils ne voient pas, ils veulent faire retomber sur la ville le poids de la plus stupide spéculation qui se soit jamais conçue, car dans cette communauté où le monde se rappelle les malheureuses spéculations de 1836, toutes basées sur la

venir de ces mêmes marais, dont les chasseurs à peine connaissent l'étendue et le fond; il n'est personne qui, dans l'hypothèse même de la construction de la digue, consente à donner aux spéculateurs un bénéfice quelconque, si petit qu'on puisse l'imaginer; et, très certainement, les terres vaudront moins, si la digue se fait, qu'elles ne valent aujourd'hui, car il y aura plus de difficultés que jamais à les dessécher.

Nous croyons avoir démontré: 1o. que cette amélioration prétendue est fort au-dessous des moyens financiers de la ville. 2o. Qu'elle n'offrirait qu'une protection fort hypothétique. 3o. Que la spéculation sur les marais n'y gagnera rien.

Et c'est pourtant ce faux et sordide esprit de spéculation qui pèse maintenant sur les délibérations du Conseil, qui fait offrir aux membres la rémunération corruptrice, dont le maire Flanders a parlé, qui met à la torture la conscience de ces membres, qui fourvoient leur raison, et les conduit à voter une ordonnance qui, il faut bien le leur dire, le sera ailleurs pour eux en titre d'honneur.

Notre prochain Feuilleton.

Nous commencerons demain la publication de *Madame Véronique*, œuvre nouvelle, de M. André Theuriet. Nous espérons que ce feuilleton trouvera bon accueil auprès de nos lecteurs.

EXAMENS.—Les examens annuels de l'Institut d'Orléans, dirigé par Mme L. Farnet auront lieu dans la Salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, lundi 24 juillet à 4 heures du soir.

Nous remercions l'honorable directrice de l'Institut d'Orléans des invitations qu'elle nous a adressées pour cette solennité.

AUX INGÉNIEURS ET MACHINISTES.—MM. Morgan, Noble & Woods, 9 et 11, rue Delta, et 10 et 12, rue Front, viennent de recevoir un envoi de cette fameuse huile connue en anglais sous le nom de "Lubricator", et si extraordinairement puissante pour faciliter le jeu des machines. Il n'y a qu'une voix à cet égard parmi les machinistes qui se sont servis du "Lubricator" dont les qualités sont réellement supérieures.

GUERISON GARANTIE.—Le Dr. J. B. Perez, connu par son habileté et son expérience, traite les maladies secrètes avec le plus grand succès. Il donne des consultations rue Carondelet, 131, au coin de la rue Lafayette et fournit des remèdes de l'il garantit l'effet.

L'ASSEMBLÉE.

(EN SESSION LE 20 JUILLET.)

Séance du soir.

La séance est ouverte à trois heures et demie.

M. le président. Messieurs, nous avons assisté hier à un beau spectacle, bien fait pour relever les cœurs.

Nous avons vu des ouvriers, dans une attitude de discipline et martiale, cette magnifique armée qui a rétabli dans la capitale le règne des lois et sauvé la civilisation. (Applaudissements.)

Permettez-moi d'offrir votre organe et en votre nom, vos félicitations. (Applaudissements.)

La veille, l'Etat avait demandé 2 milliards à la France, et on a répondu en lui offrant cinq milliards.

Messieurs, un pays qui au lendemain des désastres sait lever de son sein de semblables ressources est toujours la grande nation. (Longs applaudissements.)

Les revers sont pour le courage, ils sont pour la subjuguer ou l'abaisser.

Il dépend de vous de ceux qui la dirigent. M. Thiers vous a dit: Ce pays, plein de ressources, de votre dévouement, qu'elle reprenne bientôt la grande place qu'on a injustement ravie. (Applaudissements. Double salve d'applaudissements.)

M. de Rainel. Je demande que les noms pour lesquels on tiennent d'être proposées par le président de l'Assemblée nationale, soient mises à l'ordre du jour de l'armée. (Bruit.)

M. Vacherot. Et aussi les noms des toutes les communes.

La membre de demande à faire une allusion à ce qui s'est que la ville de Metz, la nouvelle ville prussienne, soient pour ce ... (Applaudissements.)

Le reste de la séance a donné aucun intérêt.

CHRONIQUE LOCALE.

COUP DE RÉVOLVER HORRIBLE.—*Le Bulletin du public rapporte ce fait: Il ne faut pas croire de mortre sur la personne de M. N. J. Rainey.* Les circonstances du crime qui a été profondément ému notre communauté sont horribles et révélatrices de l'esprit de vertige pour que nous ne croyons pas inutile d'en faire, à nouveau, le récit. Nous allons donc nous borner à résumer les faits principaux de l'instruction. MM. Castellanos et Atocha se présentent pour les accusés: M. F. Washington, ancien juge de paix, ancien recorder, assistent le ministère public. Le juge Walker se présente au nom de M. Rainey, témoin, qui se trouvait sur les lieux au moment du meurtre.

Le premier témoin cité est le coroner Creagh, qui a procédé à la première enquête. Le magistrat a lu le procès-verbal de la dite enquête, faite par lui, le 6 juillet 1871, à la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, rue Camp, 74.

Dans le contre-interrogatoire, le témoin dépose qu'il a trouvé aucune arme sur la personne de M. Rainey.

Après le coroner Creagh, le témoin appelé est M. Wheeless, président de la banque. Ce témoin confirme en tous points la déposition faite par lui devant le jury du coroner. Dans un contre-interrogatoire, le témoin dit qu'il a entendu dire que M. Rainey, dit-il, et je n'y ai trouve que des agendas. *Il n'y avait pas d'arme.*

Voilà un fait bien et dûment établi. M. Rainey n'était pas armé, n'avait aucune arme, ni sur lui, ni à la portée de sa main.

Dans le compte-rendu que le *Times* donne, hier, du crime de Rainey, il a cru devoir intercaler une lettre qu'il dit être celle que John et William Boyd ont présentée à la victime quelques instants avant son meurtre. Cette pièce n'a aucun caractère authentique, il est possible que ce soit là la lettre véritable présentée à M. Rainey par les frères Boyd; mais rien, absolument rien, au point de vue légal, n'établit qu'elle la soit.

L'instruction continue.

ÉTRENNES POUR FRANCE.—Dans la liste des passagers qui se sont embarqués, ce matin dernier, à New York, à bord du steamer *Lafayette*, de la Compagnie transatlantique, à destination du Havre et du Havre, nous trouvons les noms des personnes suivantes, établies à la Nouvelle-Orléans: M. et Mme J. Avot, M. A. Carrière, M. Sauvinet, M. et Mme Marie Rafine, M. T. Gouverneur, M. et Mme Cazenave, M. et Mme Esnard, M. et Mme Dupuis, M. Bollan, M. et Mme Jacques Hoffmann, M. Schwantzer, Mme Charles Trouilly, M. Delavigne, M. Bernard Darzun, M. Bochet, M. et Mme Chubert Dominique, M. Rivowski, M. Langles.

L'OPÉRA A LA CAMPAGNE.—Nous avons de bonnes nouvelles de la petite troupe de vaudeville des Attakapas. Elle fait, en ce moment, à Saint-Martinville et à Nile Hérie, un vile prospérité. Tout le monde est satisfait. Tout le monde est satisfait. Le public qui vit et s'amuse, les artistes qui moissonnent bravos et dollars tout en respirant l'*air pur de nos campagnes*; enfin, nouveur et nouvelle le monde qui est parfaitement content.

ARTS UTILES.—Un homme de couleur, nommé Gerard, dans la rue Camp, a arrêté hier sur et enfermé dans une cellule de la station Pacanier, est parvenu à faire un trou dans le mur et à s'échapper.

Un commencement d'incendie a eu lieu hier rue Bourgogne, 43, mais l'officier de police du quartier a éteint le feu avant qu'il ne fît nécessaire de donner l'alarme.

Le 19 juillet, vers 8 heures du soir, quelques jeunes se promenaient dans la rue Patterson, à Algier, quand ils furent soudainement attaqués par une bande de nègres. L'un d'eux, M. F. G. Stapp, a été blessé. Le Dr. Riley, qui donne les secours de l'art à M. Stapp, pense que la blessure est heureusement sans gravité. La police a procédé à l'arrestation de L. J. Brunette, George Crowley et Joseph Gabriel.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier à midi sous la présidence du maire Flanders.—La question de responsabilité l'ordonnance qui a été adoptée à M. C. H. Morgan, l'usage du Pavillon Tier est rejetée; par conséquent l'ordonnance est adoptée.

Le maire annonce que son intention est de refuser d'approuver l'ordonnance et il met son veto entre les mains du secrétaire.

Le discussion est lu. Le maire fait valoir qu'on ne peut accorder de tels privilèges qu'en réservant le droit de la ville de les retirer en tout temps. L'affaire est renvoyée à demain.

Une communication de la compagnie de navigation du Bayou St. Jean qui le droit de la ville à forcer la compagnie à entretenir les levées.

Une communication de la compagnie des Hangars à sucre est référée au comité spécial.

M. Shaw présente un amendement à l'ordonnance sur les ... métropolitaine. Cet amendement porte que par esprit de compromis, mais sans abandonner aucun droit et sans préjudice aux procès entrepris par la ville, les warrants municipaux seront reçus à la condition que ... (Applaudissements.)

L'amendement est envoyé à l'impression.

Les ordonnances 356 et 357 sont rapportées.

Le Conseil s'ajourne à demain (aujourd'hui).

Discours de Gambetta.

Gambetta est rentré en France: en revenant, il s'est arrêté à Bordeaux où il a prononcé un discours qui a fait sensation. Nous pensons que ce discours sera lu avec intérêt partout. Nous en reproduisons donc ci-dessous les parties les plus remarquables. Après quelques observations préliminaires, il en vient à comparer les élections dernières au plébiscite de 1870; il est bien entendu que nous nous bornons ici au rôle d'analyste sans assumer la responsabilité des opinions de M. Gambetta:

Je trouve dit-il, qu'il y a entre la situation actuelle et la situation qui se déroulait au mois de mai 1870 une analogie pleine d'enseignements.

Au mois de mai 1870, la France a été interrogée; vous savez par qui et comment. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle était investie du droit de prononcer sur ses destinées. A l'aide de la coalition de toutes les peurs, aux ressources prétendues stipendiées, à l'aide de la coalition des intérêts les plus bas—intérêts dynastiques, intérêts ... la France a surpris un vote; mais elle n'en a pas moins prononcé son arrêt, et, avec une rapidité foudroyante, trois mois après, l'arrêt s'accomplissait: elle était punie, chargée, au-delà de toute justice, pour n'être abandonnée aux mains criminelles d'un empereur.

On lui pose, aujourd'hui, sous des noms divers, la même question: veut-elle, une fois encore, abdiquer et verser dans l'ornière des dynasties!

Voici, en passant, un mot qui n'est pas l'approbation de la Commune:

Chose considérable, malgré *les excès qui ont été commis*, et les crimes qui ont marqué la chute de la Commune à Paris, malgré le courant de calomnies qui avait *été déchaîné* contre le parti républicain, en plus une guerre civile, le pays a conservé son sang-froid; les élections municipales ont attesté qu'au lendemain de cette effroyable crise, le pays ne se laissait pas aller à la réaction. Il y a là une espérance qui doit nous inspirer la patience et la sagesse dans l'action politique .....

Il faut maintenir et appuyer notre gouvernement, la République, en fait et en droit. Sans discuter les nuances puérilles, permettez-moi de vous dire qu'un gouvernement qui a mis doquel on fait des lois, qui fait la paix, qui lève des milliards, qui rétablit la justice, qui compte des émeutes qui auraient suffi à emporter dix monarchies, est un gouvernement établi et légitime, qui prouve sa force et son droit par ses actes mêmes. Ce gouvernement s'impose au respect de tous, et quiconque le méconnaît, est un factieux. (Bravo! Bravo!)

Aux plus sages! aux plus dignes! Parfaitement! C'est une gageure qu'on doit accepter. Il n'est pas de parti qui ait plus de vertu pour des républicains; c'est leur dogme, de ne voir attribuer les fonctions publiques qu'au mérite et à la vertu. C'est à ce respect du mérite et de la moralité que nous avons vainement rappelé l'empire. C'était même parce que la moralité supposé à toute transaction avec le pouvoir fondé sur le crime et maintenu par la corruption, que notre opposition était alors irréconciliable et révolutionnaire.

Aujourd'hui, l'opposition, sous le gouvernement républicain, change de caractère et modifie sa nature et ses plans de conduites; elle doit prescrit et contrôler, mais non détruire. *Oui, nous serons rigoureux de votre autorité, respectueux de votre légalité, respectueux de vos choix*, mais nous n'abandonnerons pas le droit de critique et de réforme; et comme nous jamais demandé de faveurs à personne, nous jamais de suffrage universel prononcer entre ceux qui nous dédaignent et ceux qui ont eu la patience et la constance de lutter pour la République et la liberté. (Vifs applaudissements.)

La cause du mal, c'est l'ignorance; il faut la combattre, dit-il, pour combattre *le despotisme* et la *démagogie*.

Il faut faire disparaître le mal, cause de tous les maux: l'ignorance, dont souffrent et l'autoritarisme et le *despotisme* et la *démagogie*. Pour combattre ce mal, de tous les remèdes qui peuvent solliciter l'attention des hommes politiques, il en est un qui les domine et les résume tous: c'est l'éducation de tous. Il faut savoir l'aide de quelques mesures, de quelques prélèvements, au lendemain de nos désastres qui sont imputables non seulement au gouvernement que nous avons subi, mais aux lumières, de votre du gouvernement, qu'elle reprenne bientôt la grande place qu'on a injustement ravie. (Applaudissements. Double salve d'applaudissements.)

M. de Rainel. Je demande que les noms pour lesquels on tiennent d'être proposées par le président de l'Assemblée nationale, soient mises à l'ordre du jour de l'armée. (Bruit.)

M. Vacherot. Et aussi les noms des toutes les communes.

La membre de demande à faire une allusion à ce qui s'est que la ville de Metz, la nouvelle ville prussienne, soient pour ce ... (Applaudissements.)

Le reste de la séance a donné aucun intérêt.

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches télégraphiques à "l'Abeille."

Suppression des achats de commissions dans l'armée en Angleterre.

Crise ministérielle en Espagne.

Le Budget Français.

Paiement des premiers termes de l'indemnité à la Prusse.

Echos de l'Assemblée Nationale.

Le Siècle et l'Impôt sur le Revenu.

Nouvelles du Mexique.

Tremblements de terre dans le Nord.

Meeting Irlandais à New-York.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 20—Mme Parepa Rosa, cantatrice très connue aux E.-U., s'embarque samedi pour l'Amérique.

Le comté de Monaghan, Irlande, enverra de nouveau Charles Powell Leslie au Parlement.

Paris, 20—Les Allemands ont grand Luxeuil (Haute-Saône), ce qui permettra aux malades d'aller prendre les bains.

Le budget de 1871 a été réduit de 184,000,000 de francs, sans faire subir aucune diminution au budget spécial du ministère de la guerre.

Ledru-Rollin est candidat pour l'Assemblée.

Le Siècle demande l'établissement d'un impôt sur le revenu.

Les billets au-dessus de dix francs seront désormais timbrés à un timbre de dix centimes. (Loi nouvelle votée par l'Assemblée).

Londres, 19 juil—Dans une allocution récente au Collège des Cardinaux, le Pape a fait la déclaration suivante: Rien ne saurait rétablir le pouvoir temporel qu'un miracle. Le Pontife ne voit aucun secours à attendre des hommes, et recommande à ses auditeurs de demander l'intervention du Tout-Puissant. (Dépêche d'hier soirée par erreur.)

Londres, 20 juil—M. Gladstone annonce à la Chambre, aujourd'hui, que la vente était redéfinitivement qui légalise les achats de commission.

Berlin, 20—On annonce officiellement que le gouvernement a reçu de la France 466,000,000 francs à la date du 15 juillet, et 425,000,000 francs depuis.

Paris, 20—On sait que Gambetta, parti de Bordeaux, a adressé l'ouverture de correspondances privées, voulant dévoiler quelqu'un de ses ennemis de son gouvernement.

Le général Chanzy a interdit les réunions électorales à Paris.

Londres, 20—Un train express de voyageurs, de Liverpool, a déraillé, ce matin, sur le chemin de fer de Bury. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

Le Conseil municipal a rejeté la proposition faite de donner à Guild Hall, un banquet aux personnes impériales qui visitent actuellement l'Angleterre.

Versailles, 19—Dans la séance d'aujourd'hui M. Brunette a demandé que les députés qui ont été nommés à plusieurs fois dans le département, fissent connaître leurs intentions. Plusieurs membres ont déclaré que leur intention est de rester dans leurs maisons de Cavillé, et l'Aisne, après avoir vu fusiller dix sept de leurs concitoyens, et leur maison incendiée. Le chant de la prière a succédé dans les retraites aux cris de guerre et de meurtre qui ont retenti dans les rues de Paris, mais qu'aucun n'a cessé dans le régime de la Commune.

A Cachan, le docteur Raspail remarque un homme qui ressemble à Rochefort. Il a fait presque disparaître les traces de la guerre qui avait pris son habitation comme le centre de ses opérations dans la vallée de la Bièvre.

On cherche en vain la redoute du Hay les Bruyères, les ruines n'en trahissent. Le Wurtemberg Hotel de Gentilly, le génie militaire, qui a fait reprendre à la vallée de la Bièvre, si fertile, l'aspect que lui a fait perdre la guerre et les ravages des jours. Maintenant, la charrue du laboureur va passer sur un sol fertile que recouvrait les batailles. Les tranchées et les tranchées, quelques jours encore, et l'on cherchera inutilement la place où s'était la fameuse redoute.

Tonterre et Bazeuvs ont déjà fait disparaître une partie des désastres que la guerre leur avait fait subir. Les trois barrières ne sont pas encore à la première qualité existent plus, même comme indication sur leur emplacement. Un chantier de pierres, et de bois, sur les deux maisons du village, que les projectiles avaient atteintes sont restaurées; il n'est pas jusqu'à la fontaine de Gentilly, et le Cedre-Rollin qui ne soient touchés et rétablis dans leur ancien état.

L'Eglise et dix sept maisons de Bagneux sont en voie de réparation. Le village de Villeneuve-la-Garenne, Gennevilliers, Clichy, Asnières, Bois-Colombes, Bécon, Courbevoie, Nanterre, Rueil, Chatou, Bougival, Marly, Versailles, Meudon, Sèvres, Bellevue, Clamart et Vanves, mais en très petit nombre. Le travailleur manque à l'outrance. Néanmoins, les ruines ne reparaîtront pas pour de jours cette belle région suburbaine du Sud reprendra son ancienne splendeur qui l'avait rendue une des plus belles et des plus pittoresques régions qui entourent la capitale.

CURIEUX INCIDENTS.—Léo Meillet, membre de la Commune et gouverneur de Bicêtre, a pu se soustraire aux recherches de la police et parvenir à quitter la France, grâce à l'entremise de M. Edmond Turquet, auquel il avait sauvé la vie le 18 mars. L'honorable député de l'Aisne a expliqué ce mystérieux incident dans une lettre adressée à un de ses amis.

Paris, le 27 juin 1871.

Mon cher ami,

Vous me dites que le conduite que je viendrai tenir à l'égard de Léo Meillet est très différemment jugée par tel et tel certain nombre d'hommes politiques me critiquent sévèrement.

Je n'étonne de ces critiques.

Léo Meillet m'a sauvé la vie lors de mon arrestation le 18 mars. J'étais sous débiteur, et j'ai été heureux de payer ma dette en sauvant celui qui m'avait sauvé.

Quant ceux qui me critiquent seront passé par les épreuves que les généraux Chanzy, de Langourlan et moi avons traversées, ils comprendront mes conduites et ne me blâmeront plus.

Bien à vous,

EDMOND TURQUET,
député de l'Aisne.

Le général Chanzy aurait également fait vertu à faite de Léo Meillet.

D'après une correspondance adressée au *Soir*, on arrêta le 18 mars, avec le chef de la bande de la Lolette, pour homme qui il déclara être son aide de camp, cet enfant n'était autre que M. Robert Lebert, c'est à dire, comme chacun sait, le fils du général Trochu. Autre détail plus curieux encore: dans le wagon où ces messieurs furent arrêtés se trouvait une cinquième personne, le jeune de l'enfant, qui ne fut pas inquiété, personne ne l'ayant reconnu.

—A propos des attentats pratiqués dans l'Ouest par M. de Charette, le *Mâle* fait les réflexions suivantes:

Depuis quand est-il permis à un simple particulier, à un général, si l'on veut, de lever des troupes, de faire la guerre à tout le reste? Depuis quand, le fait-il? Depuis quand, le fait-il? Depuis quand, le fait-il